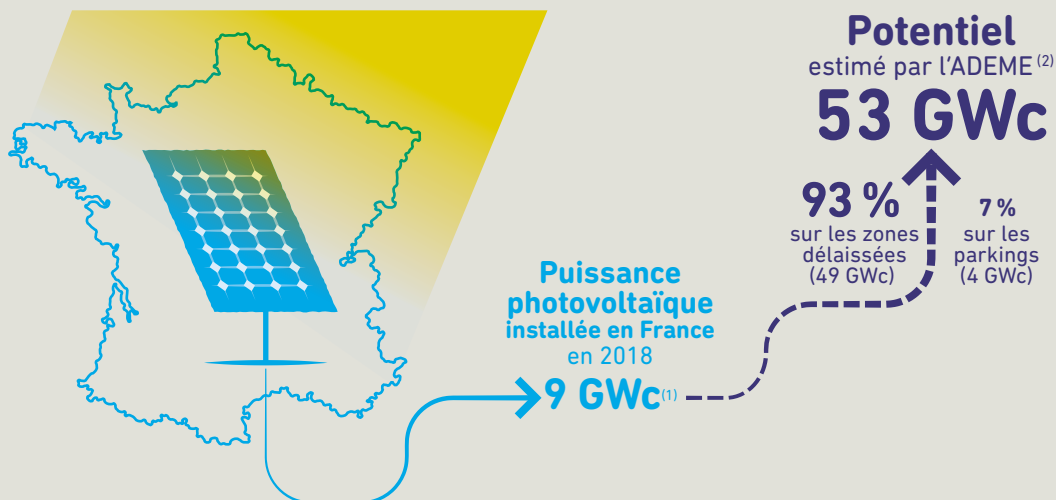


LE POTENTIEL DES FRICHES ET PARKINGS POUR L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE



+ de 17 000 sites propices à l'installation d'une centrale photovoltaïque

18%

ne présentent **aucune contrainte handicapante** à leur réalisation (par exemple la proximité d'un monument historique – handicap lourd – ou d'une réserve naturelle – handicap rédhibitoire)

41%

sont concernés par au maximum **3 handicaps légers** (par exemple la présence de zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ou la proximité d'un aéroport)

2/3 des sites sont des zones délaissées qui peuvent accueillir des installations au sol

1/3 des sites sont des parkings

Les sites les plus représentés

23%

Anciens dépôts d'hydrocarbures

5%

Anciens sites d'activités de commerce, d'artisanat et d'industrie mécanique

Taille des sites

compris entre 0,5 et 2,5 MWc pour 70% des sites.

4%

Anciens sites de stockage de déchets

1. GigaWatts-crête.

2. France métropolitaine et Corse.

Pour en savoir + : L'évaluation du gisement relatif aux données délaissées et artificialisées propices à l'implantation des centrales photovoltaïques, ADEME, avril 2019
www.ademe.fr/evaluation-gisement-relatif-zones-delaissées-artificialisées-propices-a-limplantation-centrales-photovoltaïques

